

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Cérémonie de remise de prix
du concours

NON AU HARCÈLEMENT

Mercredi 16 mai 2018



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



TABLE DES MATIÈRES

Édito du ministre	2
Ils participent à la Cérémonie de remise des prix	3
Prix « Non au harcèlement ! » Un prix pour lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement	4
Les temps forts de l'édition 2018 - Infographie	5
Comment l'École agit-elle contre le harcèlement ?	6
Présentation des lauréats du Prix « Non au harcèlement ! »	8
Composition du jury « Non au harcèlement ! »	15
Quelques mots des membres du jury	16
Coups de cœur académiques	17
Les partenaires du Prix	18



Le harcèlement est un fléau que l'ensemble du gouvernement combat avec détermination. Nous ne pouvons pas tolérer que quiconque subisse de manière continue des menaces, des intimidations au risque parfois de sa vie. C'est particulièrement vrai à l'école qui est le lieu où l'on apprend à respecter l'autre dans son intégrité morale et physique. La grande mobilisation que ce concours a suscitée, les très belles affiches et vidéos qui ont été réalisées doivent nous rassurer sur la détermination collective qui se dessine.

La vigilance de toute la communauté éducative est la clef de l'éradication de ces pratiques intolérables. Les élèves ambassadeurs vont permettre de sensibiliser leurs camarades à la solitude du harcelé et au danger que représentent les harceleurs.

Et en écrivant cela je pense particulièrement aux jeunes filles qui sont trop souvent victimes de moqueries, d'interpellations vulgaires et gratuites, de réflexions déplacées et malheureusement, parfois, de violences inacceptables. Cela doit cesser !

Je veux que notre école soit exemplaire en matière d'égalité entre filles et garçons. Il n'y aura aucune tolérance pour des propos ou des attitudes qui rabaissent et qui humilient. Nous mobilisons toutes nos ressources, toutes les associations pour que notre école soit à la pointe avancée de ce combat qui dit en réalité la profondeur des valeurs que nous défendons.

Je tiens à féliciter tous les participants à ce concours qui souligne une fois encore le sens de l'engagement, de la créativité et de la générosité de notre jeunesse.

Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX PAR JEAN-MICHEL BLANQUER, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET :



Emma BALLEREAU

Ambassadrice contre le harcèlement dans l'académie d'Orléans-Tours et élue au Conseil national à la vie lycéenne



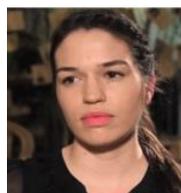
Philippe BÉNET

Président de la MAE et co-président du jury NAH
La MAE est le principal financeur du prix « Non au harcèlement ! »
©Sacha Lenormand



Dominique BERTELOOT

Délégué ministériel chargé de la mission de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire



Laëtitia BERTHEUIL

Directrice artistique de Rose Carpet, elle écrit et réalise l'ensemble des vidéos du collectif. Depuis 2017, elle fait partie du jury du Prix Spécial des professionnels de la communication. Elle se met également au service du projet gagnant dans la réécriture et la réalisation du spot national.



Maxence DUPREZ

Ambassadeur contre le harcèlement de l'académie d'Aix-Marseille et élu au Conseil national à la vie lycéenne



Catherine JACQUET

Directrice générale les Petits citoyens
L'association élabore des outils pédagogiques et ludiques de sensibilisation, adaptés aux enfants de 7 à 11 ans, qui suscitent de l'engagement sur des sujets complexes de citoyenneté.



Julia VIGNALI

Maitresse de cérémonie de la remise des prix « Non au harcèlement ! » 2017-2018 et journaliste animatrice (Les maternelles, Europe 1, Le Meilleur pâtissier sur M6)
©Benjamin Decoin/M6

PRIX « NON AU HARCÈLEMENT ! »

UN PRIX POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LE CYBERHARCÈLEMENT

Des dizaines de milliers de participants, élèves et personnels

Cette cinquième édition remporte une fois encore un succès remarquable avec la participation de plus de 36 000 élèves scolarisés dans plus de 1 300 écoles et établissements scolaires ainsi que plus de 1 900 membres du personnel scolaire de toutes les académies.

Au total, près de 1 330 projets, affiches et vidéos marquantes, accompagnées de plans de prévention des violences ont été réalisés cette année dans toute la France, métropole et Outre-mer.

Ces résultats encourageants sont le fruit de l'action publique engagée depuis le lancement de la campagne nationale, avec le prix national « Non au harcèlement ! » comme point d'orgue. C'est désormais un rendez-vous essentiel pour l'ensemble des acteurs qui, au quotidien, dans nos écoles et nos établissements avec le concours des partenaires, des parents et des associations, contribuent à combattre cette violence. Tous, collaborent autour des quatre composantes qui structurent l'action publique contre le harcèlement : **informer, prévenir, former et prendre en charge.**

Ce concours est un des axes stratégiques de la politique publique de prévention et de lutte contre le harcèlement entre pairs, lancée par le ministère de l'Éducation nationale depuis les assises de 2011. Il offre des temps de réflexion et de travail pour débattre en classe de la problématique du harcèlement et du cyberharcèlement, afin de mieux en cerner les causes et les enjeux, et ainsi, de prévenir plus efficacement les risques liés à ces violences.

Cette 5^{ème} édition du prix s'est démarquée par plusieurs nouveautés :

- un prix dédié à la lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel accessible aux élèves dès la classe de 5^e ;
- la création d'un prix « cyber » qui répond aux enjeux des violences actuelles.

Une reconnaissance académique et nationale

Les participants avaient jusqu'au 29 janvier pour faire parvenir leurs projets aux académies qui ont, chacune, mis en place un jury académique. Ce jury devait à la fois désigner un « coup de cœur académique » et les nominés pour le jury national.

L'établissement lauréat recevra la somme de 2 000 euros, financée par la MAE (mutuelle d'assurance éducation) pour mettre en œuvre son projet de prévention des violences. La MAE, partenaire historique de ce concours, a également remis à chaque « coup de cœur académique » un chèque de 1 000 euros pour un projet dont la réalisation sera suivie et accompagnée par les référents harcèlement académiques et départementaux.

Ces projets collectifs, publiés sur le site « Non au harcèlement ! », serviront d'outils de prévention à destination des professionnels et du grand public.

Retrouvez toutes les œuvres sur :

<https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/>

NON AU HARCÈLEMENT

Les temps forts de l'édition 2018

Le concours **NON AU HARCÈLEMENT** mobilise les élèves, les professeurs et les personnels d'éducation, de santé et des services périscolaires tout au long de l'année scolaire, sur la base du volontariat.



SEPTEMBRE 2017-JANVIER 2018

Phase de création

Conception en équipe d'une affiche ou d'une vidéo pour promouvoir le projet de prévention du harcèlement scolaire de l'école ou de l'établissement



FÉVRIER-MARS 2018

Valorisation académique

- ➔ 1 prix « coup de cœur » par académie soit **30 récompenses de 1 000 €***
- ➔ **9 projets pré-sélectionnés** dans chaque académie pour le concours national



AVRIL 2018

Sélections nationales (en 2 tours)

- ➔ **3 catégories**
 - harcèlement
 - harcèlement sexiste et sexuel
 - cyberharcèlement
- ➔ **Des sélections par niveau dans certaines catégories**
 - **cycle 3** : CM1, CM2, 6^e
 - **cycle 4** : 5^e, 4^e, 3^e
 - **lycée** : 2^{de}, 1^{re}, T^{le}



16 MAI 2018

Cérémonie de remise des prix

- ➔ **10 récompenses de 2 000 €*** pour les 10 lauréats nationaux
- ➔ **Un prix spécial décerné par un jury de professionnels de la communication**
Le projet sélectionné illustrera la **prochaine campagne nationale de sensibilisation contre le harcèlement**

**Pour financer le projet de prévention de l'établissement*

CHIFFRES CLÉS

1 329 projets déposés
1 308 écoles ou établissements
36 435 élèves impliqués

1 922 personnels engagés
310 référents académiques
5 000 ambassadeurs lycéens

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

COMMENT L'ÉCOLE AGIT-ELLE CONTRE LE HARCÈLEMENT ?

Panorama du plan d'actions ministérielles

Informer pour sensibiliser le plus largement

- Des campagnes nationales et des journées de sensibilisation :
 - 3 campagnes nationales : le harcèlement dans les écoles élémentaires, le cyberharcèlement, le rôle du témoin. La quatrième campagne soulèvera la problématique des cyberviolences et du « sexting-revenge porn ».
 - 3 journées de mobilisation nationale chaque année.
- Un spot national abordant un des aspects du harcèlement pour interpeller, faire connaître le phénomène et ainsi mieux l'identifier.
 - Le dernier spot national : « Le harcèlement, pour l'arrêter il faut en parler » a cumulé plus de 6 millions de vues sur Facebook et plus de 130 000 personnes ont partagé la vidéo sur Facebook.
- Des sites ministériels, une page Facebook et un centre de ressources pour mettre à la disposition du grand public toutes les informations sur les dispositifs de prise en charge et d'accompagnement :
 - 490 000 visiteurs sur le site « Non au harcèlement » et plus de 120 000 abonnés.
- Une stratégie partenariale plus large avec les différents médias pour toucher toutes les audiences et gagner en implication.
 - De nombreux partenaires médias accompagnent le ministère depuis longtemps et de nouveaux partenaires l'ont rejoint depuis novembre dernier : TF1, France Télévisions, Canal +, M6, BFM TV, LCP, Gulli, Facebook, Snapchat, Spotify, Twitter, JC Decaux, Méditransports et Médiavisions.

Mieux prendre en charge

- Création de stratégies d'équipes au sein des écoles et des établissements pour coordonner les actions autour de la prise en charge et résoudre des situations :
 - Des protocoles et des fiches conseils pour guider les victimes, leurs familles et les équipes éducatives.
- Déploiement sur les territoires avec la création de groupe académique « climat scolaire » et structuration des plans de prévention académique des violences en milieu scolaire.
 - **310 référents** en charge du dossier harcèlement pour superviser, coordonner, accompagner et structurer le déploiement des actions sur les territoires.
- Mise à la disposition des élèves, des familles, des témoins et des équipes des numéros verts pour signaler la situation de harcèlement et de cyberharcèlement : **3020 et 0800 200 000**
 - **61 770 sollicitations enregistrées** sur l'ensemble des plages horaires avec une progression de 10 % des appels passés par les jeunes (camarades ou victimes).

Prévenir

- Diagnostiquer avec un outil de mesure, les enquêtes de climat scolaire, pour anticiper et ajuster les stratégies d'actions pour lutter efficacement contre le harcèlement.
 - Un centre de ressources évolutives avec des outils adaptés à tous les âges vidéos, affiches, cahiers d'activités, etc.
 - Près de 200 enquêtes de climat scolaire effectuées dans le premier et second degré depuis la rentrée 2017.
- Rappeler la loi : le harcèlement, le cyberharcèlement les cyberviolences à caractère sexuel sont des délits.
 - Deux articles au code pénal 222-33-2-2 et article 226-2-1 pour punir les auteurs de faits de harcèlement.
- Appréhender ces problématiques au travers des enseignements.
 - Le socle commun de connaissances de compétences et de culture, l'EMC, l'éducation aux médias et à l'information, le parcours éducatif santé et le parcours citoyen permettent d'aborder ces questions avec les élèves dans le cadre des enseignements.
- Reconduire le prix « Non au harcèlement ! ».
 - Plus de 36 600 participants à la 5^{ème} édition du prix « Non au harcèlement ! » et 1 330 projets.

Former

- S'appuyer sur les travaux de la Recherche pour concevoir des plans d'actions efficaces.
- Intégrer la problématique du harcèlement dans tous les modules de formation académique.
 - Des formations sur cette thématique sont inscrites au plan académique de formation dans 100% des académies ;
 - 310 référents académiques et départementaux sont formés régulièrement par l'ESENER et organisent des plans de formations de formateurs en académie.
- Développer ces modules dans la formation initiale en étroite collaboration avec les ESPE.
 - Des parcours magistère « Agir contre le harcèlement » premier et second degré sont disponibles.
- Renforcer l'expertise des référents en leur proposant des méthodes actives, innovantes et participatives ; le ministère s'intéresse de près aux méthodes d'intervention qui ont pu faire leur preuve en France et à l'échelle mondiale. (<http://www.preoccupationpartagee.org/>).
- Impliquer les élèves dans la prévention du harcèlement.
 - 5 000 ambassadeurs lycéens formés.

**PRÉSENTATION DES LAURÉATS
DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT ! »**

Lauréats – cycle 3 (CM1, CM2, 6^e)

- **Affiche** : école élémentaire Jean de La Fontaine à Neuilly-sur-Marne, académie de Créteil
- **Vidéo** : collège François Rabelais à Metz, académie de Nancy-Metz

Lauréats – cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e)

- **Affiche** : collège Jean Moulin à Sannois, académie de Versailles
- **Vidéo** : collège Aimé Césaire à Vaulx-en-Velin, académie de Lyon

Lauréats – lycée

- **Affiche** : lycée français de Madrid, académie de Toulouse
- **Vidéo** : lycée Thomas Edison à Lorgues, académie de Nice

Prix spécial « Harcèlement sexiste et sexuel »

- Cycle 4 : collège Romain Rolland à Hersin-Coupigny, académie de Lille
- Lycée : lycée Thibaut de Champagne à Provins, académie de Créteil

Catégorie « Cyber harcèlement »

Collège Daisy Georges Martin à Irigny, académie de Lyon

Mention « Coup de cœur des élèves »

Prix spécial « Harcèlement sexiste et sexuel » : Collège Romain Rolland à Hersin-Coupigny, académie de Lille (cycle 4).

Mention « Coup de cœur des professionnels de la communication »

Accueil de loisirs de l'AL2E et espace de vie sociale l'AGORA à Evreux, académie de Rouen

LES LAURÉATS DU CYCLE 3 (CM1, CM2, 6^E)

■ AFFICHE

École élémentaire Jean de La Fontaine à Neuilly-sur-Marne, académie de Créteil

Titre : « Ne hurle pas avec la meute »

L'affiche a été réalisée par un groupe d'élèves d'une classe de CM1-CM2 avec leur professeur des écoles. Ce projet est né du constat, de la part de l'enseignante, de l'appréhension qu'avaient ses élèves à entrer au collège en raison des risques de harcèlement.



De nombreuses actions ont été organisées au sein de la classe afin de sensibiliser les élèves à ces questions lors de la journée NAH, mais également tout au long de l'année au travers des débats. Avec le concours de la Réserve citoyenne et d'une association de sans-abris, les élèves ont travaillé sur les notions de solidarité et d'empathie pour faire taire la violence et rompre le cercle infernal de l'isolement.

Extrait du projet : « La mise en scène que nous avons choisie découle des harceleurs qui agissent toujours en bande, en meute, comme des loups. Le harcelé est isolé et faible comme le Petit Chaperon rouge dans le conte de Perrault. Une enfant tend la main à l'enfant harcelé. Nous voulons faire taire le précepte selon lequel l'homme serait un loup pour

l'homme. Nous avons placé en arrière-plan les symboles républicains pour rappeler les exigences de l'école républicaine ».

■ VIDÉO

Collège François Rabelais à Metz, académie de Nancy-Metz

Titre : « Tous témoins, tous concernés »

Dans le cadre d'un projet de classe visant l'intégration et l'accueil des élèves de 6^e, les élèves de la classe de 6^e 5, classe « Non au harcèlement 2018 », leur CPE et leurs partenaires ont décidé de participer au concours NAH.



Extrait du projet : « Une réalisation 100 % élèves, avec une mobilisation d'un maximum d'adultes : les élèves ont tout réalisé eux-mêmes, avec l'aide de la CPE, et ont mobilisé eux-mêmes la quasi-totalité des professeurs de la classe : en français pour écrire et analyser les courts-métrages, en arts plastiques pour réaliser les décors à partir de productions graphiques, photographiques et plastiques des élèves, en classe d'EMC avec des débats autour de « Je suis harcelé je suis témoin » et à partir des vidéos du site NAH.

La réalisation de cette vidéo a permis de construire une réelle dynamique au sein du collège et d'élaborer un plan de prévention plus large avec la mise en place d'ateliers en écoles primaires par les élèves, l'écriture d'un article de presse avec les élèves de « 5^e journalisme CVC » proposé ensuite à une journaliste professionnelle, l'organisation d'une exposition et la présentation par les élèves de leur projet dans le cadre des journées portes ouvertes aux CM2 et le développement du dispositif des ambassadeurs collégiens.

LES LAURÉATS DU CYCLE 4 (5^E, 4^E, 3^E)

■ AFFICHE

Collège Jean Moulin à Sannois, académie de Versailles

Titre : « Les maux d'ados »

L'affiche a été réalisée par 10 élèves de 5^e, élus au Conseil de vie collégienne (CVC). Parmi les actions proposées, le CVC a voté pour aborder la problématique du harcèlement sur les réseaux sociaux.



L'établissement a privilégié le plan de prévention des violences et prioritairement la lutte contre le harcèlement pour engager élèves, parents d'élèves et personnels dans une démarche systémique d'amélioration du climat scolaire avec notamment une enquête climat scolaire. Le partenariat institutionnel local est mobilisé, et notamment avec le conseil départemental.

Dans le cadre de leur stratégie d'équipe et de leur logique inter degré, les personnels bénéficient également de modules de formation aux phénomènes de harcèlement pour mieux prendre en charge les situations.

■ VIDÉO

Collège Aimé Césaire à Vaulx-en-Velin, académie de Lyon

Titre : « STOP »



Ce court métrage a été réalisé par huit élèves en classes 5^e, 3^e, ULIS et UPE2A et des élus au Conseil de la vie collégienne.

Ce projet a émergé au sein de la commission « Bien-être au collège » où siègent les élèves du CVC, des parents d'élèves et des personnels scolaires. Avec une démarche d'amélioration du climat scolaire, le bien-être des élèves et le développement du sentiment d'appartenance à leur établissement constituent un

axe fort de leur projet d'établissement.

Les élèves sont les concepteurs principaux de cette production. Ils ont souhaité insister sur le rôle des témoins, élèves comme adultes, qui gravitent autour de l'élève victime afin de provoquer la prise de conscience collective.

LES LAURÉATS DU LYCÉE

■ AFFICHE

Lycée français de Madrid, académie de Toulouse

Titre : « L'œil du témoin »

L'affiche a été réalisée par trois élèves de Terminale avec le soutien de la CPE, l'infirmière et deux AED (assistants d'éducation).



Extrait du projet : « La réalisation de l'affiche pour le prix « Non au harcèlement ! » s'inscrit comme le point culminant d'une investigation et d'une réflexion sur le harcèlement. La source artistique de notre projet se base sur le concept « d'œil témoin » volonté de rendre visible, ce qui souvent n'est pas dicible »

La lutte contre le harcèlement constitue le fil conducteur du plan de prévention des violences dans ce lycée qui intègre de nombreuses actions pour marginaliser l'apparition de ces phénomènes : une semaine de la tolérance et des journées solidaires sous l'impulsion de la maison des lycéens, la constitution d'équipe relais pour soutenir la victime et prendre en charge la situation, des ambassadeurs lycéens formés, un protocole particulier pour les nouveaux élèves, etc.

■ VIDÉO

Lycée Thomas Edison à Lorgues, académie de Nice

Titre : « Ambassadeurs contre le harcèlement »



Cette vidéo a été réalisée par les ambassadeurs lycéens dans le cadre d'un projet global de prévention du harcèlement, encadré par la CPE, l'infirmière scolaire, et l'équipe mobile de sécurité, afin de développer une véritable culture de la prévention.

Sensibilisés à cette question, ces lycéens sont devenus de véritables acteurs de la prévention en formant à leur tour d'autres camarades dans le cadre de différentes actions : sensibilisation dans les classes, charte du bon comportement à adopter en tant que témoin, label du lycée pour afficher l'engagement des lycéens contre le harcèlement avec tee-shirt et logo, information aux parents...

Pour réduire les phénomènes de harcèlement et améliorer le climat scolaire, l'implication des élèves constitue aujourd'hui un point fort de la stratégie de l'établissement.

À plus long terme, le lycée projette désormais de réaliser un travail autour de la médiation par les pairs et de la communication non violente en direction de toute la communauté éducative afin de réguler les relations interpersonnelles.

PRIX SPÉCIAL « HARCÈLEMENT SEXISTE ET SEXUEL » (VIDEOS)

■ Collège Romain Rolland à Hersin-Coupigny, académie de Lille

Mention spéciale « Coup de cœur des élèves »

Titre : « Touche pas à ma jupe »



Ce court-métrage est le fruit d'une réflexion commune des différents acteurs de la communauté éducative de ce collège. La vidéo a été réalisée par des élèves de 5^e, 4^e et 3^e, qui ont souhaité s'engager en faveur de la lutte contre le harcèlement. Après plusieurs échanges, ce collectif, mêlant à la fois les élèves et la CPE, l'infirmière et les enseignants, a choisi de s'intéresser à la dimension sexiste et sexuelle du harcèlement. Ce projet a également pu

se concrétiser grâce au concours de différents partenaires : mairie et gendarmerie.

Sous forme de mise en scène avec un volet chant et un volet danse, ces images et ces mots nous conduisent à nous questionner sur les conditions de vie des jeunes filles dans l'école, mais également en société, et sur la place des témoins de ces actes sexistes subis par les filles au sein des établissements, les contraignant à se taire, à baisser la tête, voire à changer de tenue.

L'émulation créée par cette production a stimulé la dynamique de l'établissement avec la création de plusieurs dispositifs parallèles afin de lutter durablement contre ces phénomènes : journée contre le sexisme, journée de la jupe au collège, journée internationale de la fille. Mais aussi, plus largement, de réfléchir à la question du bien-être et du respect d'autrui en interrogeant les problématiques liées aux discriminations.

■ Lycée Thibaut de Champagne à Provins, académie de Créteil

Titre : « Non aux étiquettes »

Cette vidéo, réalisée avec les élèves de la section sportive EPS rugby et les élèves du club web, est l'aboutissement d'un projet global sur « filles-garçons » dans le respect de leurs différences. Il vise à sensibiliser les lycéens à la notion de l'égalité des femmes et des hommes et à les préparer à leur vie d'adulte responsable.



Extrait du projet : « Le sport féminin est très présent dans notre établissement (équipe féminine de football, équipe féminine de rugby, athlétisme, gymnastique). Les filles mesurent leur chance de pouvoir vivre leur passion dans des enseignements spécifiques (section sportive football et option eps athlétisme/rugby). Or, elles se heurtent parfois à des stéréotypes qui les placent dans des cases.

On leur colle des étiquettes de garçons manqués, de filles « bonnes » ou « grosses » qui n'ont rien à faire sur un terrain. Cette vidéo est faite pour dénoncer et sensibiliser les personnes à ces étiquettes que l'on colle sur les filles qui font du sport. »

RUBRIQUE « CYBER HARCÈLEMENT »

■ Collège Daisy Georges Martin à Irigny, académie de Lyon

Titre : « #Ilsontbienréels »

Ce court-métrage a été réalisé par les élus au conseil de la vie collégienne, piloté par les conseillers principaux d'éducation et réalisé grâce à l'aide du professeur d'éducation physique et sportive. Ce projet fait partie intégrante de leur plan d'action plus global de sensibilisation du harcèlement et des violences sous toutes ses formes.

Ce plan d'action collectif a amorcé une réflexion plus globale autour du respect et en faveur de l'amélioration du climat scolaire. Des actions variées sont proposées aux membres de la communauté éducative afin de prévenir ces phénomènes de violences : la semaine de la courtoisie et de l'élégance, une sensibilisation des familles à la notion d'éducateur responsable, un travail partenarial important dans le domaine culturel et artistique.



Extrait du projet : « Face à l'augmentation significative des incivilités et des violences sur les réseaux sociaux, les élèves du CVC ont souhaité s'engager sur le thème du cyberharcèlement dans le cadre de notre programme de prévention des violences en milieu scolaire. »

À plus long terme, les élèves projettent, avec les équipes encadrantes, d'organiser une sensibilisation des familles aux dangers d'internet pour pouvoir accompagner l'éducation en faveur d'une cyber citoyenneté des enfants.

MENTION SPECIALE « COUP DE CŒUR DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION»

■ Accueil de loisirs de l'AL2E et espace de vie sociale l'AGORA à Evreux, académie de Rouen

Titre : « Cassandre »

Ce projet a été réalisé par les élèves des collèges Jean Rostand et Jean Jaurès et les jeunes adhérents de l'accueil de loisirs.



Extrait du projet : « Ce film a été conçu comme un outil de prévention pouvant être réutilisé dans les établissements scolaires, les associations, les centres de loisirs et toutes autres structures, afin de susciter le débat sur la thématique du harcèlement. Nous avons eu de nombreux échanges avec les jeunes et les animateurs afin que le film permette d'ouvrir la discussion. La fin du film a été construite dans ce sens afin de laisser libre court à l'interprétation de chacun(e). Qu'est-il arrivé à la jeune fille? Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour éviter une telle situation? Ou démarre la responsabilité des uns et des autres dans le cyberharcèlement ? Les pistes de réflexion sont multiples ».

COMPOSITION DU JURY « NON AU HARCELEMENT ! »

■ Présidents du jury national

Dominique Berteloot, délégué ministériel prévention et lutte contre les violences en milieu scolaire
Philippe Bénét, Président de la MAE

■ Membres du jury national

Albert Bueno, Alain Monot (MAE)	Richard Galin (DNE)
Justine Atlan (E-Enfance) Caroline Barrault (CEMEA)	Catherine Becchetti-Bizot (Médiatrice de l'Éducation nationale)
Florence Lanchon (OCCE)	Victoire Coffre Chazal (APHEE)
Mickaël Vigne (ESPE LILLE)	Jérémy Gravier (AROEVEN)
Catherine Jacquet (Les Petits Citoyens)	Hervé Jean (APPEL)
Agnès Bertrand (DNVL)	Fatima Akkacha (La ligue de l'enseignement)
Maxence Duprez, Emma Ballereau, Camille Buisson (élus CNVL)	Julie Vanecke (Secrétariat d'état droit des femmes)
Barbara Martin, Judith Klein (DGESCO)	Mirenxtu Bacquerie (EPE)
Philippe Wuillamier (DEPP)	Claude Perreira-Leconte (Canopé)
Stanislas Hanoun (DELCOM)	Céline Hein (UNICEF)
Jean-Pierre Bellier Simone Christin (Inspection générale)	Laurent Boireau (SPDS-HFDS)

■ Composition du jury « Coup de cœur des élèves »

Présidents du jury national

Dominique Berteloot, délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire
Philippe Bénét, Président de la MAE

Membres du jury élèves

Hugo Caffet, Tom Caron, Kalie Delforge, Jade Vasseur : élèves de l'école Andrieu de l'académie de Lille, lauréats dans la catégorie vidéo primaire en 2017
Kenza Bouchelaghem, Clelia Martin, Lola Maisonneuve : élèves du collège Simone Signoret académie de Rouen, lauréat dans la catégorie affiche primaire en 2017
Yanis Fernandes Ferreira, Andréas Candes, Précieuse Ndonga : ambassadeurs collégiens de l'académie de Versailles
Ambre Cheminade, Thaïs Gabrielle de l'académie de Paris
Sofiane Drif et Alice Nortier de l'académie de Créteil
Louis Garcia et Natacha Heyner de l'académie de Versailles : ambassadeurs lycéens

■ Composition du jury « Professionnels de la communication »

Présidents du jury national

Dominique Berteloot, délégué ministériel prévention et lutte contre les violences en milieu scolaire
Philippe Bénét, Président de la MAE

Membres du jury de la communication

Emmanuelle Patry, Lola Dubini, Laetitia Bertheuil : collectif Rose CARPET
Mickael Cyngiser, Fanchon Hamon, Stanislas Hanoun, Julie Versino : membres de la délégation à la communication du ministère de l'Éducation nationale

QUELQUES MOTS DES MEMBRES DU JURY

« En ma qualité de co-président du jury, j'ai pu constater l'engagement remarquable dont font preuve les élèves et les équipes pédagogiques chaque année pour faire bouger les lignes et le monde qui les entoure. Le Prix « Non au harcèlement » est aussi l'occasion pour les élèves de mener une réflexion personnelle mais surtout collective sur le harcèlement, un excellent exercice de démocratie participative et de libération de la parole ». *Philippe BÉNET, Président National de la MAE*

« Les membres du jury et moi-même en qualité de co-président avons apprécié la maturité des réalisations, précises dans leurs arguments, pertinentes dans leurs messages. Elles montrent également que les élèves et leur encadrement s'approprient cette priorité, pour en être des ambassadeurs fidèles, au quotidien ». *Dominique Berteloot Président du Jury, délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire*

« Des moments d'émotion forte mais aussi et surtout quelques belles initiatives pour lutter au quotidien. Faisons confiance à nos élèves. Ce sont eux qui peuvent emporter positivement leurs camarades ». *Philippe Wuillamier, Sous-directeur à la DEPP*

« Un grand bravo pour l'originalité, la pertinence, la qualité des affiches et vidéos présentées !! Ce sont de véritables œuvres collectives qui montrent un savoir-faire et un esprit d'équipe défiant tous les préjugés ». *Agnès Bertrand, Déléguée nationale à la vie lycéenne*

« Excellent cru #NAH 2018 ! Les équipes impliquées dans cette session ont fait preuve d'une grande créativité, toutes les réalisations sélectionnées nous ont impressionnés au point qu'il a été difficile de les départager ! Les lauréats ont tout compris : dire non au harcèlement, ce n'est pas seulement s'indigner, c'est aussi passer à l'action pour prévenir, informer, soutenir, combattre les préjugés et vaincre l'indifférence ! ». *Jean-Pierre Bellier Inspecteur général*

« Non au harcèlement »... Ce n'est pas une utopie mais une réalité comme nous en a donné la preuve cette nouvelle édition du concours où nous avons pu voir des jeunes, entourés par la communauté éducative, se mobiliser, s'engager, pour nous bouleverser et nous réveiller. Merci ! ». *Claude Pereira Leconte, Réseau CANOPE*

« J'ai été frappée cette année dans la production vidéo par la présence du cyberharcèlement chez des élèves de plus en plus jeunes. Des vidéos au plus proche de la réalité de l'isolement vécus par les jeunes victimes notamment face la violence des réseaux sociaux de plus en plus présente, y compris chez les plus jeunes ». *Justine Atlan, E-Enfance*

« J'ai été particulièrement étonné par la qualité des productions des élèves. Le visionnage des clips a été particulièrement difficile car ceux-ci traduisent de dures réalités vécues au quotidien par les élèves. Des situations face auxquelles il est nécessaire trouver des solutions et qui ont suscité de nombreux débats pour le jury ». *Maxence Duprez, Ambassadeur contre le harcèlement et élu CNVL*

COUPS DE CŒUR ACADÉMIQUES

ACADÉMIE	SUPPORT	ÉTABLISSEMENT	COMMUNE
AIX-MARSEILLE	Vidéo	Lycée des métiers Charles Privat	Arles
AMIENS	Vidéo	Collège Charles de Gaulle	Montcornet
BESANCON	Affiche	Lycée Jacques Prévert	Dole
BORDEAUX	Vidéo	Collège Jean Rostand	Capbreton
CAEN	Affiche	Ecole élémentaire Houlgate	Houlgate
CLERMONT FERRAND	Affiche	Collège du Beffroi	Billom
CORSE	Vidéo	Ecole d'Urtaca	Urtaca
CRETEIL	Affiche	Ecole Elémentaire Jean de la Fontaine	Neuilly-sur-Marne
DIJON	Affiche	Lycée Alain Colas	Nevers
GRENOBLE	Vidéo	Collège Camille Vernet	Valence
GUADELOUPE	Vidéo	Collège Fernand Balin	Anse-Bertrand
GUYANE	Vidéo	Collège Eugénie Tell Eboué	Saint Laurent du Maroni
LILLE	Vidéo	Ecole Jean Macé	Halluin
LIMOGES	Vidéo	Collège B. de Ventadour	Limoges
LYON	Vidéo	Collège Jules ferry	Roanne
MARTINIQUE	Affiche	Lycée de Place d'Armes	Le Lamentin
MONTPELLIER	Vidéo	Collège Maurice et Katia Krafft	Béziers
NANCY-METZ	Vidéo	Collège François Rabelais	Metz
NANTES	Affiche	Collège Georges Clemenceau	Les-Essarts-en-Bocage
NICE	Vidéo	Les Cadrans solaires	Vence
ORLEANS-TOURS	Vidéo	Collège Albert Sidoisne	Bonneval
PARIS	Vidéo	Lycée Hector Guimard	Paris
POITIERS	Vidéo	Collège du Pinier	Melle
REIMS	Vidéo	Collège Professeur Nicaise	Mareuil-le-Port
RENNES	Affiche	Lycée Jean Guéhenno	Fougères
REUNION	Vidéo	Collège Jean Albany	La Possession
ROUEN	Vidéo	Ecole Guy de Maupassant	Petit Couronne
STRASBOURG	Vidéo	Collège Louis Pasteur	Strasbourg
TOULOUSE	Vidéo	Collège Gaston Fébus	Mazères
VERSAILLES	Vidéo	Collège Saint-Exupéry	Vélizy-Villacoublay

UN PRIX RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC :



MON PREMIER ASSUREUR

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE - organisme à but non lucratif - est la mutuelle d'assurance solidaire Numéro 1 de l'Assurance Scolaire. Partenaire historique du monde de l'éducation, la MAE protège les élèves et accompagne parents et enseignants, en cas d'accident. Parce que protéger, c'est aussi prévenir, la MAE mène depuis plus de 20 ans des actions de prévention auprès des jeunes et des équipes pédagogiques.

Au quotidien, les bénévoles et Chargés de Prévention MAE interviennent dans les établissements scolaires pour les sensibiliser à des thématiques aussi variées que la lutte contre la violence en milieu scolaire, l'éducation aux médias, l'écocitoyenneté, les accidents domestiques, la sécurité routière ou encore les consommations à risque, etc. L'objectif ? Donner la parole aux enfants pour les rendre acteurs de la prévention. C'est la raison pour laquelle, depuis la rentrée 2013, la MAE s'est engagée aux côtés du ministère de l'Éducation nationale dans sa campagne de lutte contre le harcèlement en récompensant les 30 « Coups de cœur académiques » et les lauréats du prix national « Non au harcèlement ! ».

En s'engageant aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, la MAE reste attentive à créer un climat serein au sein de l'école, propice au bien-être, à l'épanouissement et à la réussite de tous.



Google est une entreprise de technologies dont l'objectif est d'améliorer l'accès de chacun à l'information. YouTube est un service d'hébergement en ligne de vidéos.

La protection des utilisateurs est une des priorités absolues de Google et YouTube.

Notre approche repose, d'une part, sur des solutions technologiques que l'on retrouve sur le centre d'aide en ligne destiné aux familles¹, d'autre part, sur le soutien apporté à des associations telles qu'e-Enfance pour sensibiliser les jeunes à un usage sûr et responsable d'internet.

Nous sommes particulièrement vigilants sur l'enjeu du harcèlement en ligne. Sur YouTube, notre dispositif de signalement fonctionne en permanence et est activable en bas de chacune des vidéos, notamment pour les cas de harcèlement. Nous travaillons étroitement avec le ministère de l'Éducation nationale sur l'enjeu de sensibilisation des jeunes.

Déjà l'année dernière, avec e-Enfance et Rose Carpet, nous avons contribué à la campagne "Non au harcèlement" à travers une vidéo "On nous lit nos commentaires"² - 1,6 million de vues à ce jour ! -, et son making-off³.

Nous avons souhaité réitérer notre engagement aux côtés du ministère et d'e-Enfance cette année en soutenant la réalisation du clip vidéo tourné par Rose Carpet.

¹ <http://www.google.fr/intl/fr/safetycenter/families/start/>

² https://www.youtube.com/watch?v=_9G-TY5rAq0

³ <https://www.youtube.com/watch?v=gI2JTl31dGM&feature=youtu.be>



Créée en 2005 et reconnue d'utilité publique, l'Association e-Enfance œuvre depuis plus de douze ans en faveur de la protection des mineurs sur Internet. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, elle agit dans le cadre de l'éducation des jeunes pour leur permettre de développer un usage responsable de leurs outils numériques. Chaque année, l'association e-Enfance sensibilise près de 100 000 élèves ainsi que leurs parents et les professionnels en allant les rencontrer au sein même de leurs établissements scolaires partout en France.

établissements scolaires partout en France.

Dans le cadre de la convention de lutte contre le cyber-harcèlement signée le 6 juin 2011 avec le ministère de l'Éducation nationale, en présence de la CNIL et de Facebook, l'Association e-Enfance agit contre le cyber-harcèlement et contre toutes les formes de cyber-violences (injures, usurpation d'identité, diffamation, sextorsion, discriminations, incitation au suicide, discours de haine, « revenge porn »...) via ses ateliers de prévention et son service Net Ecoute.

La ligne Net Ecoute travaille en partenariat avec la plateforme officielle de signalement "Pharos" (www.internet-signalement.gouv.fr) et est membre fondateur du dispositif national d'assistance aux victimes de cyber-malveillances, ACYMA, (www.cybermalveillance.gouv.fr).

Membre du programme européen Safer Internet, l'Association e-Enfance opère, avec le soutien de la Commission européenne, le numéro vert national Net Écoute 0800 200 000 dont la mission est d'aider, soutenir et assister les mineurs lors de leur utilisation d'internet et des outils de communication modernes.



Rose Carpet est une chaîne Youtube éditée par Golden Network. Avec 1,1 million d'abonnés et 5 millions de vues par mois, c'est le 1er collectif de Youtubeuses en France. La chaîne est incarnée par Sandrea, PerfectHonesty, The Doll Beauty, Sophie Riche, Yoko Nailart, Lola Dubini et Clara Marz.

Chaque samedi, les égéries de la chaîne donnent rendez-vous à leurs abonnées pour une vidéo fun et « girly ». En 2015 et 2016, Rose Carpet a pris la parole avec deux

vidéos de prévention contre le cyber-harcèlement. Le clip de cette année conserve la volonté de lutter contre le cyber-harcèlement, en élargissant la prévention au harcèlement sous toutes ses formes.

Golden Network. Filiale de M6, Golden Network est un studio de production de contenus dédiés aux millenials. C'est l'un des plus importants réseaux de chaînes Youtube français, générant près de 60 millions de vues par mois. Golden Network édite Rose Carpet et Golden Moustache, et produit des programmes pour les télévisions, les telcos et les marques.



L'École des parents et des éducateurs Ile-de-France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, créée en 1929, elle a pour but :

- d'aider les parents et les différents acteurs du soutien à la parentalité à créer les conditions du développement de l'enfant et de l'adolescent, en prenant en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social ;
- de concevoir des actions d'information et de prévention en direction des enfants, des adolescents et des jeunes, dont elle assure la mise en œuvre et l'évaluation ;
- de donner les moyens d'acquérir des connaissances et de développer des compétences à tous ceux qui sont engagés dans la relation d'aide et l'accompagnement des personnes : professionnels, organismes publics ou privés, bénévoles etc.

Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le harcèlement, l'association gère notamment le 30 20.



Les petits citoyens est une association qui contribue au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge pour un vivre ensemble harmonieux.

Cette année encore, l'association se mobilise pour élaborer des actions, prévenir et apaiser les violences à l'école en associant l'ensemble des adultes qui accompagnent les enfants de 7 à 11 ans dans leur vie de tous les jours.



Les droits de l'enfant sont au cœur du projet des Francas « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ».

Préoccupée par la condition enfantine, la Fédération nationale des Francas est une association partenaire de l'école, reconnue d'utilité publique, qui fédère des structures et des activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Les Francas agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel.

Depuis 70 ans, ils s'attachent à ce que l'action éducative dans tous les temps éducatifs, scolaires, péri et extrascolaires permette le bien-être et l'épanouissement de chacun, dans une visée bienveillante et émancipatrice. C'est ainsi que la Fédération nationale des Francas s'associe à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Lutter contre le harcèlement et toutes les formes de violence faites aux enfants constitue une priorité pour l'action éducative.

Service de presse du ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

01 55 55 30 10 - spresse@education.gouv.fr

education.gouv.fr/espace-presse



[twitter.EducationFrance](https://twitter.com/EducationFrance)



facebook.EducationFrance

Deux numéros verts,
deux plateformes d'écoute
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ :

HARCÈLEMENT

3020

Service & appel
gratuits *

* Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

CYBERHARCÈLEMENT

net
ecoute.fr

n° Vert 0800 200 000

IMPRIMÉ VERT

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr - [#NonAuHarcelement](https://twitter.com/NonAuHarcelement)

